



Déclaration SUD Éducation à la CAPA du 15 juin 2023

Cette CAPA se tient dans un climat social toujours tendu, puisque après des mois de mobilisation massive contre le projet de réforme des retraites, le gouvernement a décidé d'imposer en force cette réforme injuste et injustifiée. Les répressions syndicales lors de chaque manifestation perdurent alors que notre gouvernement se targue d'ouverture et se dit prompt au dialogue social. Aujourd'hui, nous nous réunissons afin d'examiner les 3ème refus et au-delà, jusqu'au 5ème pour un collègue, de congé de formation professionnelle à l'égard des enseignant.es du second degré, Psy En et CPE et des professeurs de l'ENSAM. Les collègues concerné.es font leurs demandes depuis de nombreuses années, et cela sans succès. Ce congé est souvent le seul moment possible pour faire le point sur ces connaissances disciplinaires et pédagogiques. Il permet aussi de prendre du recul par rapport à ses pratiques voire même parfois de s'extraire de situations professionnelles complexes. Il est enfin le seul moyen efficace pour un.e enseignant.e certifié.e de préparer réellement le concours de l'agrégation lequel garantirait une augmentation réelle de son pouvoir d'achat. Pour toutes ces raisons, le congé professionnel est un droit que l'institution reconnaît mais qu'elle discute ici pour des raisons comptables. SUD Education juge inacceptable un tel marchandage car il s'agit du seul levier réel de revalorisation. En effet, ce n'est pas du Pacte que nous attendons la moindre amélioration ni concernant les conditions de travail des personnels ni concernant leur rémunération.

En effet, alors que les textes réglementaires concernant les parties Socle et Pacte des annonces salariales sont en cours de publication, le ministère a pris de l'avance et tente déjà d'imposer le Pacte aux personnels. Dans les Académies, des consignes ont été envoyées aux chef-fes d'établissement pour qu'ils et elles démarchent les personnels dans la plus grande précipitation sans pouvoir leur dire exactement à quoi ils s'engagent. Dans les lycées professionnels, c'est un pacte non sécable qui est proposé aux personnels alors même qu'aucun texte réglementaire ne mentionne cette spécificité. Le Pacte constitue une attaque contre nos statuts, une dégradation de nos conditions de travail. Il fragilise les équipes, aggrave les inégalités salariales et renforce les inégalités hommes/femmes. La forte mobilisation des personnels contre la réforme des retraites a mis en lumière la question des salaires. Face à l'inflation et au décrochage salarial dû au gel du point d'indice, il faut de vraies augmentations salariales avec une indexation du point d'indice sur l'inflation et un rehaussement en urgence des grilles pour les personnels les plus précaires. Le Pacte est actuellement discuté en plénière avec les personnels, le débat porte sur le fond comme sur la forme et tend à invisibiliser les souffrances au travail des personnels. En effet, le pacte ne répond en aucune manière aux tâches croissantes et vides de sens confiées aux collègues du

fait de la vision libérale de l'école de nos gouvernants. Les contre-réformes passées ou celle à venir du lycée professionnel ne peuvent qu'aggraver une crise structurelle des ressources humaines. Nous assistons impuissants au burn out de nos collègues, aux démissions, à des mises en disponibilités avec la perspective de reconversion professionnelle. L'école publique n'attire, non seulement plus, elle fait fuir, ne nous trompons pas.

Tous les personnels sont impactés y compris les plus précaires. Les AESH et AED étaient en grève mardi pour faire reconnaître leurs métiers respectifs. En effet, au lieu d'annoncer enfin la création d'un vrai statut, d'une vraie formation et d'un salaire digne, le gouvernement s'est prononcé lors de la conférence nationale sur le handicap sur une possible fusion pour créer des "accompagnant·es de réussite éducative". Face aux difficultés de recrutement, cette annonce donne à toutes et tous le sentiment de mépris pour le travail réalisé et de n'être au bout du compte que des variables d'ajustement pour donner l'illusion d'une école inclusive et du suivi des élèves. Par ailleurs, les revendications salariales ne sont toujours pas entendues et la forte inflation paupérise d'autant plus ces personnels précaires aux temps partiels souvent subis. Parallèlement, les AED qui souhaitent être CDisé.es le sont avec parcimonie au bon vouloir d'une administration toute puissante.

Le tableau est bien sombre en cette fin d'année scolaire 2023, l'avenir de l'École publique se conjugue avec une politique libérale outrancière auxquelles la communauté éducative dans son ensemble ne semble pas souscrire. L'École n'est pas une marchandise, l'École n'est pas une entreprise. Il serait temps de le crier toutes et tous ensemble....